5980
97

Vente Albert Besnard

Gal. Charpentier
Paris

esquisse de Rubens

5

29 juin 1934.

Mon cher Vicomte,

Ne croyez-pas que nous n'avons pas profité de vos conseils. Après votre visite au cours de laquelle vous avez bien voulu attirer mon attention sur le Rubens: La prise de Samson par les philistins, à la vente Besnard, je n'ai pas manqué de convoquer la Commission qui m'a donné l'autorisation d'examiner et d'acheter le tableau. Seulement celui-ci a dépassé de beaucoup la somme dont j'étais nanti.

Je tiens encore à vous remercier de votre grande amabilité et vous prie de croire, mon cher Vicomte, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L

Monsieur le Vicomte de Jonghe,

132 Av^e Victor Hugo.

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CABINET
DU
MINISTRE

A.T.

A copier 4 fois
la lettre du 23 mai

Bruxelles, 19 juin 1934.

Cher Monsieur van Puyvelde,

Veuillez trouver ci-joint la lettre que vous me demandez concernant votre voyage à Paris.

Bien à vous,

L. CAMU
Chef de Cabinet

Monsieur van Puyvelde,
Conservateur en Chef des Musées royaux des Beaux-Arts.

J'ai été autorisé par M. le Ministre à aller examiner le tableau Prise de Samson par les philistins (esquisse de Rubens) n° 89 du catalogue et à l'acheter pour une somme ne dépassant pas 40.000 fr.

A Paris, j'ai trouvé, à la Galerie Charpentier, M. Meeus et le Baron Descamps. On a décidé de ne pas acheter le tableau. J'ai conseillé au Baron Descamps de l'acheter pour lui-même, de sorte qu'il reste disponible pour les Musées. Le tableau a été vendu: 130.000 fr. français.

2

18 juin 1934.

Note à Monsieur Camu

Le 28 mai, vous m'avez donné l'autorisation d'aller examiner sur place un tableau mis en vente à la galerie Charpentier, à Paris (collection Albert Besnard), et de l'acheter s'il paraissait de valeur suffisante pour nos collections nationales.

Il s'agissait d'une oeuvre attribuée à Rubens, et représentant: La prise de Samson par les Philistins, n° 89 du catalogue.

La Commission d'Art ancien désirait qu'on achète ce tableau.

Veuillez avoir l'obligeance de me faire parvenir une lettre d'envoi, à ajouter par moi à ma déclaration des frais.

Le Conservateur en chef,

28 mai I934.

Monsieur le Ministre,

La Commission de Peinture ancienne, qui vient de se réunir aujourd'hui, a décidé, à l'unanimité qu'il y aurait lieu d'acheter pour les collections de l'Etat une esquisse de Van Dyck à la vente de la collection Albert Besnard, qui aura lieu jeudi prochain, 3I mai, à Paris

Il s'agit d'un tableau représentant "L'arrestation de Samson par les Philistins", n° 89 du catalogue de la vente. Je joins à cette lettre une reproduction.

Dans le catalogue, le tableau est attribué à Rubens. Il s'agit cependant d'un tableau de Van Dyck: c'est une esquisse pour le tableau de cet artiste qui se trouve au Musée de Vienne. Il en a tout le mouvement et toute l'élégance.

Nos Musées sont très pauvres en oeuvres représentatives de Van Dyck. C'est pourquoi l'acquisition de cette oeuvre nous intéresse beaucoup.

La Commission a cru devoir fixer le prix maximum à 45.000 fr., à valoir sur les crédits de nos Musées.

Il me serait agréable de savoir, au plus tôt, Monsieur le Ministre

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique,
IO, rue de la Loi,
Bruxelles
---

si vous acceptez cette proposition d'achat et, dans l'affirmative, si vous m'autorisez à aller à la vente en vue d'acheter ce tableau.

Croyez, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,